



Étude Stratégique des Acteurs et Flux de la Filière Forêt-Bois Réunionnaise

Synthèse

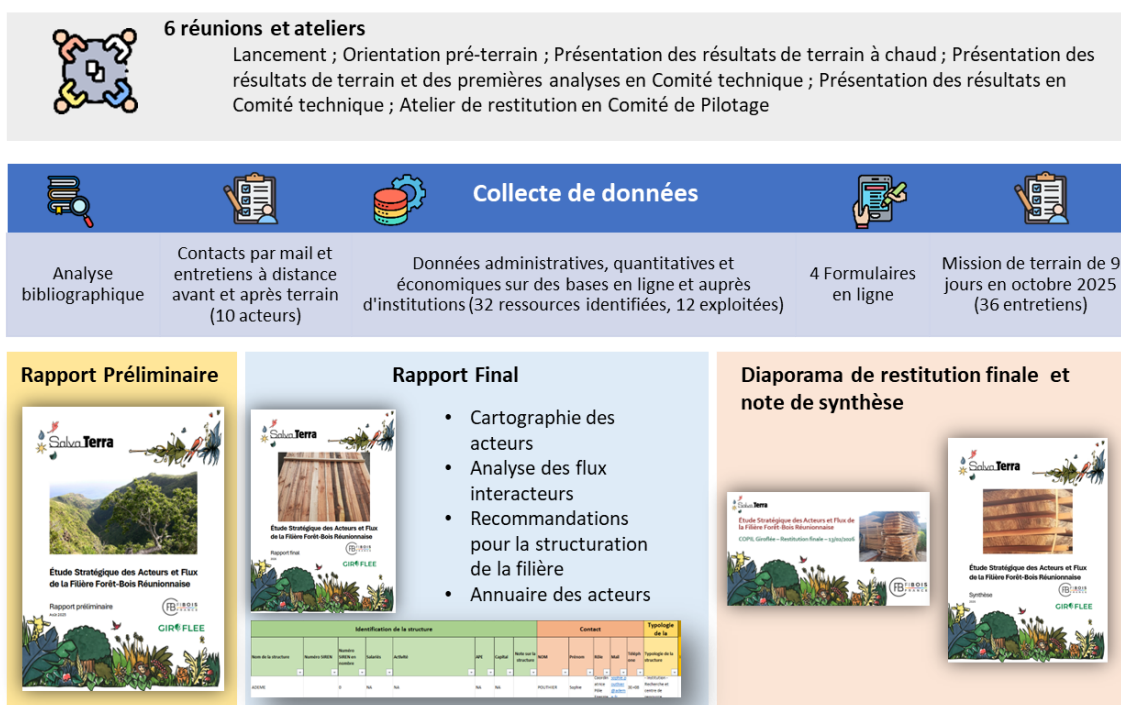
2026



La filière forêt Bois de la Réunion se structure, notamment à travers la création de l'**interprofession Forêt-Bois FIBOIS Océan Indien** en juin 2025, favorisée par le projet **GIROFLEE** (Gestion Innovante des Ressources Forestières pour une EnergiE durable), financé par France 2030 avec pour chef de file le Conseil Départemental. Afin d'alimenter notamment les actions de GIROFLEE portant sur le diagnostic du système sociotechnique et la structuration de filière, le projet a sollicité une **étude approfondie de la filière, des acteurs, des flux de matière et des flux économiques, afin de formuler des recommandations** pour le développement durable de la filière compatibles avec l'agenda de l'interprofession.

Synthèse de la Méthodologie

L'existence d'une bibliographie étendue offre une connaissance assez importante de la filière, que la présente « Étude Stratégique des Acteurs et Flux de la Filière Forêt-Bois Réunionnaise » a permis de confronter et d'actualiser – en particulier la récente *Etude évaluative et prospective de la filière bois à la Réunion* réalisée en 2021-2022 pour le compte du Conseil Départemental.



Enseignements pour la réalisation d'études et le suivi de la filière

Des difficultés de mise en cohérences de données ainsi que des lacunes persistantes ont été mises en évidence, en particulier sur la ressource en bois et son accessibilité, la forêt privée, les volumes mis en marché et les prix, la valorisation économique, les utilisations finales, etc.

La captation des acteurs pour des entretiens n'est pas évidente pour la totalité des maillons de la filière, toutefois ce mode de collecte d'informations est essentiel, là où plusieurs pistes de travail explorées semblent à questionner : (i) la collecte de données par formulaire n'est pas probante ; (ii) de nombreuses données n'existent pas pour La Réunion ou pour le secteur forêt-bois, ou présentent un secret statistique élevé ; (iii) l'utilisation de données de Matrices de comptabilité Sociale, bien qu'existantes pour La Réunion, ne sont pas désagrégées pour le secteur. Ce travail est possible, en lien avec des chercheurs de l'Université de La Réunion, mais peu adapté aux

besoins opérationnels de la filière ; (iv) l'étude de bases de données par codes des Activités Principales Exercées (APE), fréquemment utilisées pour des études de filières, présente de fortes limites pour une étude d'une filière bois modeste comme celle de La Réunion : les classifications correspondent rarement à la réalité du terrain¹. Sur une filière de petite dimension les résultats sont fortement dégradés.

Une filière organisée, en lien avec les secteurs de l'agriculture et de l'énergie

La filière forêt-bois comprend un écosystème d'acteurs large, couvrant la production de plants, la gestion forestière, la transformation et la commercialisation des différents produits et sous-produits du bois, ainsi que des acteurs du négoce, de l'import-export, de la gestion des déchets, du recyclage et du bois énergie. Il n'existe pas d'acteurs du bois-industrie. Elle peut être représentée comme suit :

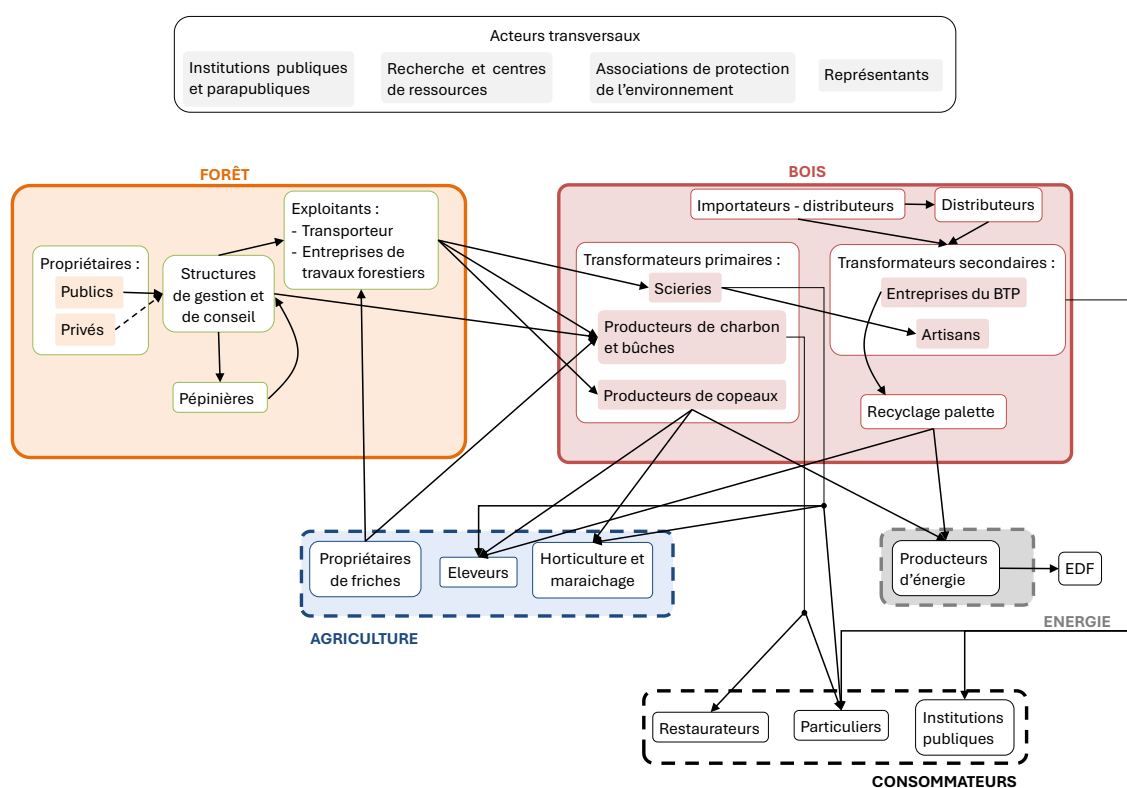


Figure 1 : Cartographie des acteurs de la filière

Une filière en mutation

La filière forêt bois de La Réunion connaît des bouleversements importants : d'une part elle est en cours de structuration, comme en témoigne la création de l'interprofession, et d'autre part elle connaît une phase de réorganisation liée notamment :

1) Au développement de la capacité de sciage sur l'île et à sa diversification : la reprise de la scieries historique Sciages de Bourbon par le groupe Ravate Pro doit permettre à la plus grosse

¹ Certains codes APE comprennent un grand nombre de données non-spécifiques à la filière locale (artisanat, négoce, distribution), et même dans les activités plus spécifiques comme le sciage ou la production de charbon, les codes APE utilisés par les acteurs correspondent rarement aux classifications permises par l'étude de terrain.

scierie de l'île de trouver un équilibre financier, mais génère des incertitudes quant à la définition de sa stratégie interne, qui pourra peser sur les évolutions du marché de la première transformation à la commercialisation finale. D'autres scieries peuvent depuis peu accéder aux ressources de bois d'œuvre et se développent, avec chacune leurs spécificités (emploi, niveau d'équipement, diamètre de coupe, marchés spécifiques, activités d'import-export, activités d'exploitation forestière, etc.).

2) Au développement du secteur du bois énergie : la production d'électricité à partir de biomasse permet de valoriser d'avantage le bois de Cryptoméria Choix 3, ce qui permet selon l'ONF de couvrir les frais d'exploitation de ces coupes pour l'Office et pour les Entreprises de Travaux Forestiers (ETF), et permet des coupes d'éclaircies à même d'améliorer la qualité des peuplements. Parallèlement le secteur du recyclage de palettes à vocation de valorisation énergétique se développe, avec des acteurs comme Ecopal qui mettent également en marché quelques sciages et produits finis comme des meubles.

3) A la modification de la politique de prix et des modes de vente de bois de l'ONF : l'évolution des politiques de vente touche sensiblement le Cryptoméria choix 3 dont le prix renchéri permet de couvrir les frais d'exploitation, mais également les autres essences et qualités, avec la proposition de contrats d'approvisionnement sur des bois de choix 1 et la vente aux enchères des lots de Tamarin. Le débouché n'est désormais plus concentré sur Sciages de Bourbon.

Ces changements sont discutés, notamment car deux entreprises du secteur du copeau sont en difficulté. Les copeaux sont un produit également prisé pour l'agriculture (paillage et litière), à des prix assez variables alors que le respect de la hiérarchie des usages de biomasse entre en contradiction avec les niveaux de valorisations économiques permises par les différents débouchés. Une certaine tension sur ce marché émerge.

Des ressources limitées et sous contraintes

La filière forêt-bois réunionnaise repose sur une surface forestière exploitable réduite (environ 3 500 ha en forêt publique), dominée par le Cryptomeria et le Tamarin. L'Acacia mearnsii, espèce exotique envahissante, représente une ressource potentielle mais controversée.

La donnée des volumes de bois mobilisable par la filière, cruciale pour organiser l'ensemble des maillons, est encore difficile d'accès et communiquée de manière non consensuelle selon les sources, les techniques de mesure, et les acceptions des termes comme « Peuplement de production » et « Accessibilité ». **Si l'évaluation des surfaces de production accessibles est complexe, la connaissance des volumes mobilisables par unité de surface l'est plus encore** car les hypothèses de croissance et de fertilité et la réactivité des essences aux opérations sylvicoles ne bénéficient que de très peu de recul à La Réunion.

Les surfaces privées sont encore moins connues, et représentent des volumes potentiels de production de bois qui ne font pas l'objet de consensus et dont l'exploitation est soumise à de nombreuses contraintes. Environ 1000 ha de forêts privées sont exploités, et environ 400 m3 d'Acacia seraient utilisés pour le charbon (selon des hypothèses fortes). Une à deux scieries seraient actives sur ce créneau. La moitié de la surface forestière privée à la Réunion est constituée de propriétés de 25 ha ou plus, soit 161 propriétés devant avoir un Plan Simple de Gestion (PSG). Mais les contraintes de protection, d'accessibilité, de situations de copropriété voir d'indivision foncière, et d'intérêt des propriétaires sont limitantes. **Un expert forestier est en capacité d'accompagner d'éventuels PSG.**

Les surfaces et volumes mobilisables seraient les suivants, d'après les données de l'ONF – données à prendre avec une grande précaution :

Essence	Surface de forêt publique		Surface en forêt privée – potentiel de production et accessibilité non garantis	TOTAL
	Surface de production ²	Dont surface accessible ³		
Cryptomeria	1289 ha	569 ha	43 ha	4 438 ha
Tamarin	1443 ha	1102 ha	402 ha	
Acacia	520 ha	Non renseignée	487 ha	
Bois de couleurs	254ha	Non renseignée	Anecdotique	
TOTAL	3506ha	1 671 ha	932 ha	

Essence	Cryptomeria	Tamarin	Acacia
Volume annuel mobilisable (forêt publique)	Entre 10 000 m ³ et 13 500 m ³	Entre 200 et 400 m ³	Non estimé
Volume annuel accessible (2014)	7 156 m ³		

A court terme **la desserte semble être le seul levier d'évolution du volume de bois mis sur le marché** mais suppose des investissements financiers conséquents. Les autres pistes de mobilisation de la ressource sont à envisager – car tout volume de bois supplémentaire sera d'intérêt pour la filière - mais même avec des efforts de prospection et de mobilisation du côté des propriétaires privés et l'éventuelle mise en place d'une gestion de l'Acacia, la marge d'évolution de la surface forestière de production ne peut être significative vis-à-vis du volume déjà mis sur le marché. De même la modification des pratiques sylvicoles ou la diversification des essences ne peut répondre au besoin de bois de la filière qu'à long terme.

La reconstitution des volumes réellement prélevés et vendus n'est pas non plus aisée, mais est estimée à **8 à 10 000 m³ de bois par an**, essentiellement bord de route (80% des ventes), sur pied (19%), incluant les ventes auprès des charbonniers définies à la surface, et les ventes dites à l'unité à des particuliers (< 1% des ventes), pour un chiffre d'affaires autour de 700 000 €.

Un parc matériel satisfaisant à quelques exceptions près

Le parc matériel a été modernisé à l'ONF. Le maillon du sciage est largement équipé, avec notamment l'acquisition récente de deux bancs de scie modernes aidés par des subventions, et l'arrivée prochaine d'un banc de scie d'1.6m de diamètre. D'un coût important, le séchage en cellule et le traitement du bois local sont peu utilisés mais sont possible chez Ravate Pro et Fibres. Le parc de broyeurs reste insuffisant pour répondre à la demande de copeaux en tenant compte des différentes ressources et types de broyat visés, ce qui dépasse le seul cadre de la filière.

Mais c'est surtout l'équipement des ETF qui pose question. Ces entreprises restent fragiles (difficulté de recrutement, de renouvellement et de rentabilité), et éprouvent des difficultés à acquérir du matériel spécialisé pour la réalisation de travaux forestiers étant donné le volume et l'incertitude de fréquence des chantiers proposés en forêt qui les poussent à maintenir un parc matériel non spécialisé. Enfin l'existence **d'un unique grumier** sur l'île pose question : si les volumes exploités n'exigent pas d'équipement supplémentaire, le risque pour la filière de dépendre d'un unique acteur et d'un unique outil est élevé.

² Surface à vocation de production sur le long terme, indépendamment de la maturité actuelle des peuplements

³ Surface à moins de 500m de traîne d'une desserte (piste ou route) existante

Un débouché bien présent et une couverture des besoins limitée

On identifie 4 scieries principales. Ce sont des entreprises aux structures et tailles variées et orientations et activités annexes diversifiées : exploitation forestière, haut de gamme, vente aux particuliers, bardeaux sciés, etc. Des investissements ont été réalisés et la ressource disponible est très en deçà de la capacité de sciage permise par les outils (environ 20 000 m³) et des volumes souhaités par les scieurs (environ 12 000 m³), **et en limite du seuil de rentabilité estimé (6 600 à 10 700 m³)**.

La production locale ne couvre que 4,4 % des besoins en bois de l'île et 8% des besoins en charbon. La couverture par la filière bois locale (bois, plaquettes, connexes de scieries et broyat de palette) de la consommation de biomasse pour la valorisation en électricité n'atteint que 0,34%.

La demande en bois de feu et en charbon locale est avérée, bien que non chiffrée. La demande en copeaux va croissante. La demande en bois local, malgré les difficultés connues par le secteur de l'artisanat et du bâtiment, reste importante. Certains acteurs de la commercialisation ou de l'artisanat peinent à se fournir.

L'artisanat : une demande de plus de bois local en volume et en diversité, mais dans quelle mesure et à quel prix ?

L'artisanat vernaculaire utilisant du bois local a connu des difficultés depuis les années 90, mais des investissements dans la R&D permettent des avancées sur les utilisations de bois de Cryptoméria, l'essence locale la plus abondante désormais classée C18 en termes de résistance mécanique à condition d'une certification visuelle et classe d'emploi 3 pour sa résistance aux nuisibles et à l'humidité. L'aval utilise peu le bois local en proportion mais celui-ci reste fortement recherché dans différents segments : ébénisterie, objet d'arts, mobilier et bâti créole, etc.

L'achat de bois se fait en scierie ou plus à la marge auprès de distributeurs. La fixation des prix de vente des artisans est essentiellement liée au temps de travail et à l'amortissement du matériel, le coût du bois local pesant généralement peu.

Le **Cryptoméria** sert à l'habillage, à la menuiserie et au bâtiment créole et bardeaux. Il intéresse de fait de son caractère local et patrimonial, mais aussi de son prix raisonnable. Peu d'acteurs se disent prêts à payer le bois plus cher. Il est considéré difficile d'usage en charpente et menuiserie extérieure par les acteurs du bâtiment, qui apprécieraient une classification C24. Le segment « bâtiment » est globalement peu friand de bois local. La fabrication de panneau isolant en Cryptoméria et laine de bois est jugée trop coûteuse. Les acteurs de la distribution semblent converger sur une corrélation des prix du Cryptoméria et du Pin Sylvestre traité classe 4 : malgré des différences le Cryptoméria ne pourrait être écoulé aisément à un prix excédant celui du Pin, au risque, semble-t-il, de ne plus trouver suffisamment de débouché.

Le **Tamarin** est prisé pour l'ébénisterie, la fabrication de petits objets et d'objets d'art et la lutherie. Les ébénistes et les luthiers recherchent également **d'autres essences** (bois de couleur, camphre, eucalyptus, movingui au rapport qualité-prix intéressant, letchi, petit natte, manguier). Ces artisans peuvent valoriser leurs achats de bois local, prisé par la clientèle.

Ce maillon reste trop peu connu quant aux usages de bois locaux et est désormais peu suivi par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, qui ne dispose plus de postes dédiés hors Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical (CIRBAT).

Un secteur bois-énergie-déchets-recyclage en plein essors

Le secteur du charbon et du bois de feu contribue à lutter contre l'Acacia notamment par des travaux de défriche agricole. La production et la vente de bûche reste informelle alors que **le secteur du charbon est formalisé et dynamique, avec des projets d'investissement en cours.**

Parmi les sites de valorisation de biomasse seules les **deux centrales d'Albioma** valorisent depuis une conversion entreprise en 2023 **la biomasse locale issue de la filière forêt-bois** (Cryptoméria choix 3, plaquettes issues de l'exploitation forestière, lutte contre les espèces invasives type Acacia, connexes de scieries) **et bois-déchet** (broyat de palettes en Sortie de Statut de Déchets (SSD)) et une infime partie de déchets verts. Le seul autre projet mobilisant ces filières est celui de Pulpéco, lancé en 2025 : une chaudière à biomasse brûlant des palettes et des déchets verts, destinée à alimenter une usine de recyclage de carton.

La mise en place de la filière bois-énergie électricité représente une opportunité et permet :
 (i) pour l'ONF de mieux valoriser le bois de qualité de choix 3 pour couvrir les coûts d'exploitations ;
 (ii) de rendre économiquement viable la réalisation des coupes d'éclaircies destinées à améliorer la qualité des bois ;
 (iii) de développer cette nouvelle filière et de dégager une plus-value locale ;
 (iv) de lutter contre les espèces invasives comme l'*Acacia Mearnsii*. Comme évoqué la restructuration du secteur ne va pas sans difficultés économiques pour certains acteurs.

Albioma a la capacité d'absorber l'ensemble de la biomasse que la filière pourra lui fournir. La demande de connexes de scieries, de copeaux et de broyat de palette est croissante, avec une tension sur les prix. Le besoin agricole n'est pas à négliger.

Enfin les déchets de bois non SSD sont enfouis et non valorisés.

Flux et importance socioéconomique de la filière

Les flux de matière peuvent être représentés comme suit :

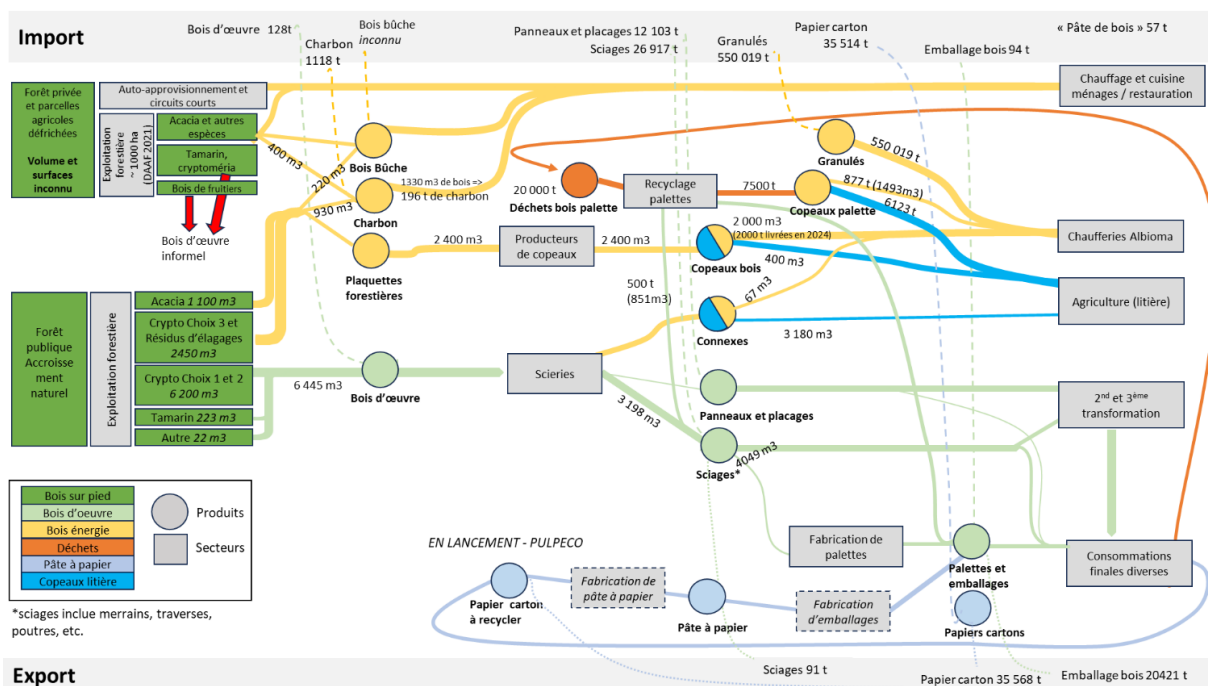


Figure 2 : Schéma des flux de matière au sein de la filière

La contribution à l'emploi local de la filière forêt-bois est faible : l'INSEE estime le nombre d'emploi salarié dans la filière bois à 998 ETP en 2021, soit 0.7% de l'emploi salarié de La Réunion⁴. Le décompte fondé sur un croisement de données par code APE et de données de terrain permet le décompte suivant :

Maillons	Nombre d'entreprises
Exploitants Forestiers	6 entreprises actives : T2B (5 ETP), Ligne Verte (4 ETP), Romain Abonnel, M. Fontaine, M. Payet (1 ETP), Grumier. Au moins de 13 ETP.
Transport grumier	
Scieries	4 scieries principales : Sciage de Bourbon (12 ETP), Tradition Bardeau (9 ETP), Etienne Payet (1 ETP), OCC Bois (1 ETP). D'autres acteurs ont des bancs de scie. 23 ETP pour les 4 scieries principales.
Producteurs de copeaux	2 principales (Tseng King, Copobois), et d'autres acteurs pluriactifs (T2B notamment). Au moins 1.5 ETP dédiés chez TK Bois.
Charbonniers, bûches	4 entreprises dans le secteur formel. Une cinquième existerait. Emploi indéfini.
Artisans BTP	Données par code APE sur les secteurs opérant de manière claire dans le secteur du bois (mais non-spécifiquement local) : 900 entreprises dans l'artisanat et le bâtiment. Plus de 450 salariés.
Albioma	1 entreprise 5 emplois directs : 1 responsable approvisionnement et 4 opérateurs (2 par site)
Recyclage palettes	3 entreprises : EcoPAL (7 salariés, 9 détenus en prestation de service) ; STS (20 à 49 salariés, dont on ne connaît pas la part dédiée au recyclage des palettes) ; AC2V (3 à 5 salariés). Emploi indéfini. D'autres acteurs du secteur de la palette sans lien avec la filière biomasse déchet-bois-énergie.
Import et négoce	Plus de 300 entreprises d'après les données par code APE. Au moins 15 majeures, dont 3 vendent du bois local : Mogamat, Ravate pro, Briconautes (+ Tradition Bardeau). Fibres traite du Cryptoméria et sèche du Tamarin occasionnellement. Emploi indéfini.

Outre sa contribution à l'emploi, certes limitée, la filière forêt-bois n'en demeure pas moins importante pour le territoire. En effet les espaces forestiers constituent un réservoir de biodiversité et une clé de la prévention du risque d'érosion, et jouent un rôle économique important en premier lieu pour l'accueil touristique. La filière permet d'assurer un **niveau minimal d'autonomie** notamment en bois et en charbon et joue un rôle clé pour **l'économie circulaire**. Elle permet la **valorisation du patrimoine forestier et de savoir-faire artisanaux vernaculaires vecteurs d'identité culturelle** : bâtis, mobilier et plafonds créoles, bardeaux traditionnels, bois de feu et charbon local plébiscités pour la cuisine traditionnelle.

Un enjeu de formation

L'analyse des formations initiales et continues⁵ montre l'existence de formations sans le secteur forêt-bois. Toutefois elle met en évidence qu'il n'existe **pas de formation au travail en scierie, et aucune « spécialisation forêt » dans les domaines de l'aménagements et des travaux en milieux naturels, de la conduite d'engins et de la maintenance des machines**. Sans surprise, les maillons « ETF » et « scieries » éprouvent des difficultés à recruter.

⁴ INSEE : [Nombre d'emplois \(en ETP\) et part de la filière bois dans l'ensemble de l'emploi salarié, par département](#)

⁵ 4 lycées polyvalents, 6 lycées professionnels, 2 lycées agricoles ; RSMA, CFPPA Forma Terra, AFD et EPLEFPA de Saint-Joseph

Plateformes mutualisées et optimisation des flux

Le besoin d'optimiser la logistique de certaines chaînes de production a été exprimé plusieurs fois, avec l'idée de créer des plateformes de mutualisation ou de stockage. Toutefois, de nombreux freins viennent d'emblée minimiser l'intérêt de telles initiatives, résumés ci-dessous :

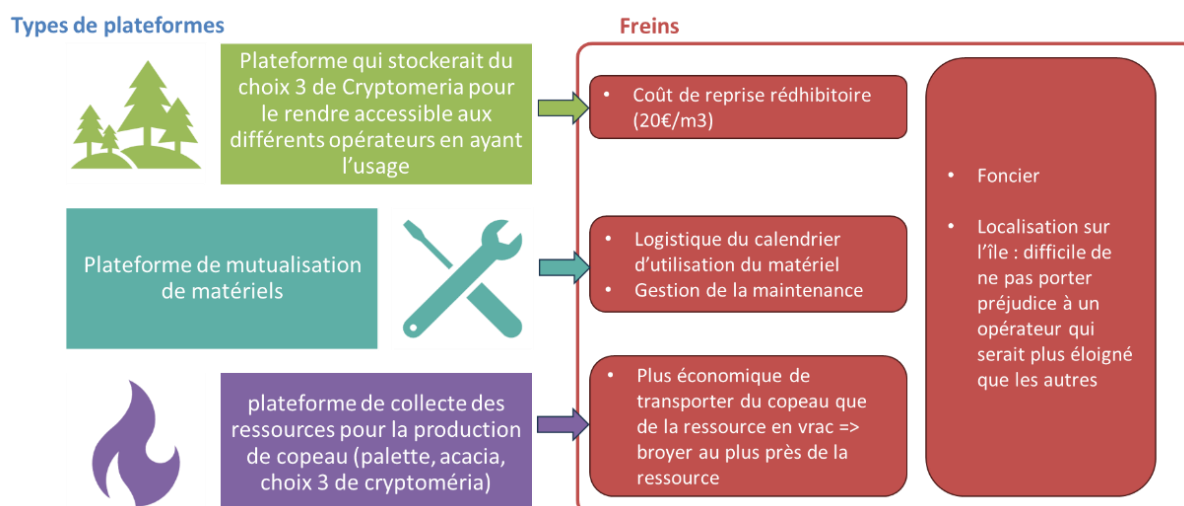


Figure 3 : Difficultés identifiées pour la création de plateformes de mutualisation, collecte et stockage

Recommandations stratégiques pour l'interprofession

L'analyse des enjeux par maillon a permis d'identifier des points de friction et de vigilance à garder en ligne de mire. Des 38 enjeux spécifiques répartis en 19 thématiques répondant aux axes du programme d'action de l'interprofession **on retient les actions prioritaires suivantes :**

1) Agir sur les ressources potentielles
<p>1a – Eclairer la ressource de bois d'œuvre au sein des forêts privées <i>Les études récentes fournissent un aperçu des formations végétales, des essences et des structures des peuplements à potentiel de production. Poursuivre les inventaires au regard de la desserte (existante, potentielle), des qualités de peuplements, des surfaces exploitables au regard de la réglementation.</i></p>
<p>1b – Cadre la valorisation des déchets issus des défrichements, en particulier pour <i>Acacia mearnsii</i> <i>La présence et la dynamique de l'Acacia sur le foncier agricole amène à un enrichissement de parcelles, dont la revalorisation produit une ressource, dispersée et aujourd'hui partiellement captée. La valorisation de cette ressource pourrait être cadrée de manière plus systématique.</i></p>
<p>1c – Mettre en place une gestion de l'<i>Acacia mearnsii</i> (tous fonciers confondus) <i>Du fait de son statut d'espèce exotique envahissante, <i>Acacia mearnsii</i> ne fait aujourd'hui l'objet d'aucun plan de gestion permettant d'avoir de la visibilité sur le long terme et à l'échelle de l'île quant à son exploitation ; cette lacune ne permet pas aux structures de production de charbon de se développer et d'investir.</i></p>
<p>1d – Poursuivre la R&D sur les projets de revalorisation des déchets bois <i>Une part importante des déchets verts et bois d'égamage est traité en plateforme de broyage et compostage mais une part inconnue n'est pas collectée. Les déchets des entreprises du BTP sont une ressource aujourd'hui non captée par la filière ; des aspects réglementaires, techniques et logistiques sont à étudier.</i></p>
2) Sécuriser les acteurs actuels
<p>2a – Planifier le développement des dessertes <i>Face au besoin de visibilité des ETF, il s'agit de pouvoir communiquer des perspectives d'exploitations sur le moyen-long terme, notamment des massifs qui seraient desservis dans les années à venir.</i></p>

<p>2b – Planifier l’exploitations et des volumes à venir – donner de la visibilité aux exploitants et aux scieries en tenant compte de la gestion des aléas</p> <p><i>Il s’agit d’être en mesure de communiquer auprès des ETF des prévisionnels de volume d’activité ; ces prévisionnels sont liés à la caractérisation de la ressource, dont on a vu que la donnée n’est pas facilement accessible et suivie.</i></p>
<p>3) Eclairer les questions techniques</p>
<p>3a – Adapter le matériel et les techniques utilisées en forêt en fonction des exigences du terrain, des besoins de l’ONF et de la capacité des entreprises</p> <p><i>La question de spécialiser le matériel des ETF ou de maintenir l’utilisation de matériel polyvalent reste entière ; ce point est lié à la question de visibilité sur l’avenir demandée par les ETF auprès de l’ONF.</i></p>
<p>3b – Optimiser les chaînes de production pour le copeau (plateforme de broyage/stockage)</p> <p><i>La ressource pour la production de copeau est dispersée ; les broyeur également. Le besoin de mettre en place une réflexion quant à la localisation de point de collecte et broyage pour diminuer le transports a été soulevée avec un enjeu sur le prix du produit final. Toutefois des limites ont été identifiées.</i></p>
<p>3c – Accompagner les projets de développement dans le domaine de la production de charbon : investissement dans des cuves à pyrolyse, orientations vers le biochar...</p> <p><i>Cette filière, non négligeable, tend à se développer avec peu d’accompagnement ; développer l’accompagnement technique pour assurer la pertinence des investissements à venir.</i></p>
<p>4) Approfondir la connaissance de la filière et son suivi</p>
<p>4a – Mettre en place un suivi systématique des volumes de bois vendus et des prix</p> <p><i>Donner de la visibilité à tous les acteurs et de favoriser la connaissance de la ressource</i></p>
<p>4b – Etudier plus finement la forêt privée ou renforcer l’effort de mise en œuvre de PSG sur les plus grandes propriétés</p> <p><i>Financement des premiers PSG, ou étude de faisabilité pour comprendre les points de blocage) – lien 1a.</i></p>
<p>4c – Etudier la faisabilité d’un plan de gestion de l’<i>Acacia mearnsii</i> : étude de faisabilité – lien 1c.</p>
<p>4d – Si possible effectuer des audits financiers des scieries et des ETF</p> <p><i>Afin de déterminer la possibilité de maintien et de développement des structures – lien 3a.</i></p>
<p>4e – Etudier finement l’aval du bois d’œuvre (Artisans et BTP)</p> <p><i>En partant des registres de vente des scieries, définir les usages de bois, la valorisation potentielle, l’état du secteur, interroger la possibilité d’une montée en gamme de prix sur le cryptoméria (valeur ajoutée faible). De manière pérenne, la remise en place d’une capacité de suivi systématique de la seconde transformation par la CMA est souhaitable, en distinguant les utilisateurs de bois local des autres acteurs.</i></p>